

Note d'orientation sur la prestation de services VBG pour la maladie à Coronavirus (COVID-19)

Cette note d'orientation vise à fournir des directives pour assurer la continuation des services VBG durant la période du COVID-19.

Les partenaires du sous cluster VBG recevront régulièrement des mises à jour via l'e-mail du coordinateur du sous-cluster GBV : ltraore@unfpa.org

I. Contexte : COVID-19 et VBG

Après plusieurs alertes, le Ministre de la Santé et de la Population de la République centrafricaine (RCA) a annoncé le premier cas de COVID-19 le 14 mars 2020. Depuis, quatre autres cas ont été détectés. Au vu du contexte et des capacités de réponse limitées dans le pays, il n'est pas sûr que la pandémie puisse se limiter aux seuls cas détectés.

En RCA, comme dans beaucoup de pays en crise et en urgence humanitaire, les femmes et filles, les enfants ainsi que les personnes en situation d'handicap sont davantage affectées que les autres composantes de la population. Ceci est dû aux rapports de sexes inégaux et aux stéréotypes et pratiques discriminatoires qui en découlent.

Également, en raison de la persistance de la crise de 2012, qui succède elle-même à une première crise entre 2004 et 2007, la RCA compte selon le HNO 2020, 581.000 personnes déplacées dont 197.000 regroupés dans des sites de déplacés et 384.000 vivant avec les populations hôtes.

Ces déplacés vivent dans des conditions de dénuement extrêmes malgré l'assistance qu'ils reçoivent et dans une proximité très fertile à la propagation du COVID-19.

La pandémie de COVID-19 par son ampleur et sa vitesse de propagation constitue un véritable risque d'infection et d'affection pour tous mais les femmes et les filles, en raison de leur rôle sexospécifique dans la société centrafricaine, peuvent en être plus affectées.

En RCA, les femmes et les filles sont la catégorie sociale la plus représentée dans le secteur informel de recherche de moyens de subsistance (on trouve, par exemple, de nombreuses vendeuses de condiments, de légumes et de fruits dans les marchés et les espaces publics). Ce sont elles également qui se déplacent le plus souvent pour aller chercher l'eau ou aller au marché,

cela les expose d'avantage à être dans des lieux d'assemblage qui sont susceptibles de propager le virus plus facilement.

Ces tâches les exposent davantage à la transmission du virus mais, en raison de la restriction de mouvement, peut les affecter aussi du point de vue économique, en augmentant leur dépendance et donc leur vulnérabilité

Les femmes et les filles, ainsi que les personnes en situation d'handicap, peuvent aussi devenir encore plus vulnérables aux formes déjà existantes de VBSG. C'est le cas de la violence domestique. En effet, en RCA, selon les statistiques de 2019 du Système de Gestion de l'Information sur la VBG (GBVIMS), 81% des cas de VBG collectés concernent la violence exercée par le partenaire intime. Or, le COVID-19 qui engendre la réduction de la mobilité maintiendra davantage les femmes et les filles dans la sphère domestique et de ce fait, est susceptible d'accroître encore la violence entre partenaires en raison de fortes tensions au sein du ménage résultant des restrictions de mouvements imposées.

Des leçons apprises de l'épidémie d'Ebola de 2013-2016 en Afrique de l'Ouest, le constat a été fait du grand impact sur les femmes et les filles, les garçons et les enfants, notamment une augmentation de l'exploitation sexuelle liée à la dépendance économique.

L'épidémie peut aussi affecter les services de prise en charge pour les survivantes de la violence basée sur le genre lorsque les prestataires de services de santé sont surchargés par la gestion des cas de COVID 19, ou tout simplement eux-mêmes infectés ou affectés. L'accès aux services de prise en charge peuvent être réduits, voir même interrompus.

Également, les ressources financières, humaines et techniques peuvent être affectée au détriment des services de santé sexuelle et reproductive.

C'est pourquoi, compte tenu de l'accroissement de la vulnérabilité des femmes et des filles durant les périodes de grande épidémie telle que le COVID 19, il est nécessaire d'assurer le maintien et le renforcement des services de prévention et d'assistance aux survivant(e)s de la violence basée sur le genre ainsi que des services de santé sexuelle et reproductive.

II. Orientations :

Pour garantir que les interventions de lutte contre la VBG qui sauvent des vies se poursuivent pendant cette période et que les services essentiels soient disponibles en permanence, il doit y avoir un changement dans les modalités d'accès et d'interaction avec les femmes et les filles, les garçons, les enfants et les autres groupes vulnérables. Les mesures suivantes sont à prendre :

- Les activités non vitales regroupant un grand nombre de personnes (par exemple, sensibilisation de la communauté, séances d'éducation / d'information de groupe) devraient être suspendues. Pour ne pas laisser de vacuum au niveau de la prévention, il convient de privilégier d'autres moyens de diffusion de l'information tels que les radios et la diffusion de messages clés par SMS et les réseaux sociaux ;

- Partager les informations sur le COVID 19 avec toute la communauté en impliquant les organisations de femmes en insistant particulièrement sur les symptômes tels que la toux, la fièvre ou les problèmes respiratoires pour les encourager les femmes, filles et l'ensemble de la communauté à s'adresser aux services de santé et/ou **le numéro vert mis en place par le ministère de la santé, le 1212** ;
- S'associer à d'autres secteurs de la réponse humanitaire travaillant sur le plan de réponse COVID-19 et réviser, partager et intégrer des messages VBG qui "sauvent des vies" à la réponse humanitaire et aux efforts des autorités nationales ;
- Limiter le nombre de femmes et de filles présentes lors de l'organisation d'activités au sein des espaces sûrs pour les femmes et les filles (ESFF) afin de minimiser les risques d'infection et au besoin reprogrammer les activités à des heures suivant les orientations du gouvernement et des spécialistes ;
- Dans les espace Amis des Enfants , une réorganisation des activités de discussion de groupe et écoute primaire s'imposera en fonction des normes et directives qui seront fixées prioritairement par le ministère de la Famille et du groupe de travail protection de l'enfance pour garantir la sécurité et prévention de toute contamination
- Accorder une attention particulière aux risques d'exploitation et d'abus sexuels considérant qu'un tel context accroît la vulnérabilité des familles et des communautés en considéra que le contexte du CIVID 19 nécessitera une assistance humanitaire accrue.
- Adopter et diffuser une mesure commune pour renforcer la prévention de l'exploitation et l'Abus sexuels qui soit transversale à toutes les réponses sectorielles au COVID-19 ;
- Equiper tous les ESFF en installations de lavage des mains et s'assurer que leurs surfaces sont régulièrement nettoyées et désinfectées ;
- Diffuser des messages de sensibilisation sur le COVID 19 dans les ESFF qui sont des lieux privilégiés permettant d'atteindre les femmes et les filles vulnérables ;
- Actualiser et diffuser largement y compris au sein des autres secteurs de réponse au COVID-19, les circuits de référence pour la VBG ;
- Sensibiliser les travailleurs sociaux et les réseaux de protection communautaires sur les risques accrus de VBG et les informer au sujet des circuits de référence mis à jour et leur communiquer le numéro de la **ligne verte 4040** pour faciliter les références, en particulier en cas de quarantaine ou de verrouillage ;
- Actualiser la cartographie de la présence des acteurs de la réponse VBG et identifier et corriger les gaps de services,
- Identifier et renforcer les capacités des travailleurs de première lignes notamment les bénévoles, agents de mobilisation sociale (membres des réseaux de protection) pour faciliter le contact avec les enfants et les familles ainsi que la transmission des messages de manière la plus adaptée
- Accorder une attention particulière au bien-être et à la santé des prestataires de services VBG et les préserver de l'infection en leur fournissant les kits de protection tel que masques, gants, etc.

- Mener le plaidoyer auprès des décideurs et des planificateurs de programmes afin de prendre en compte l'impact sexospécifiques du COVID 19 et en faveur de la prise en compte des besoins de protection et de réponse des femmes et des filles vulnérables,
- Proposer une solution pour la garde et la surveillance des enfants du fait de la fermeture des crèches et écoles en raison des restrictions de mouvement dues à COVID 19 ;
- Surveiller les tendances de la VBG à travers les évaluations de risques de protection, le GBVIMS et également en utilisant les données issues des activités menées par d'autres secteurs et/ou structures nationales, afin et prendre des mesures d'atténuation immédiates ;
- Gérer les rumeurs et obtenir uniquement des informations à partir de sources authentiques en raison des effets sous néfastes de la désinformation sur la population puisque celle-ci provoquent souvent de l'anxiété, favorise la stigmatisation sociale et à la discrimination en particulier à l'encontre des femmes et des filles ;
- Réviser et mettre à disposition des acteurs de la réponse du matériel et des messages clés pour la prévention des VBG et d'autres informations sur les VBG dans les lieux de la riposte à la maladie à Coronavirus - COVID-19 ;
- Disponibiliser des kits de dignité au niveau des ESFF autant que possible pour s'assurer que l'hygiène menstruelle des femmes et des filles n'est pas compromise. Toute distribution de kits de dignité devrait être accompagné de messages d'information et de sensibilisation ;
- Fournir aux acteurs, les moyens nécessaires permettant de commander et fournir des NFI qui soient réceptifs et qui répondent aux besoins des enfants et des communautés
- Promouvoir l'intégration des mesures d'atténuation des risques de violence basée sur le genre (comme indiqué dans les directives du Comité permanent inter-organisations sur la GBV) dans les interventions liées au COVID-19 mises en œuvre par d'autres secteurs / clusters /acteurs (évaluations médicales sur la diffusion des cas ; campagnes de communication et sensibilisation de masse/via radio ou autres moyens ; campagnes d'assainissement ou de désinfection, etc.) ;
- Promouvoir /assurer l'intégration des questions VBG dans la formation du personnel humanitaire et non humanitaire impliqué dans la réponse au COVID-19, en coordination avec d'autres secteurs /clusters /autorités nationales.

III. Resources

Des ressources sur Covid-19 sont disponibles et peuvent être consultées dans les liens ci-dessous :

1. Webinar: Impacts of COVID-19 on Women & Girls - GBV AoR:
https://drive.google.com/file/d/190-R-C9hydUoIhvhi9FY_z-dHGeVYvA9/view
2. As pandemic rages, women and girls face intensified risks
<https://www.unfpa.org/news/pandemic-rages-women-and-girls-face-intensified-risks>
3. Briefing Note: Addressing Mental Health and Psychosocial Aspects of COVID-19 Outbreak
<https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2020-03/MHPSS%20COVID19%20Briefing%20Note%202%20March%202020-English.pdf>
4. Scaling-Up Covid-19 Outbreak Readiness and Response Operations in Humanitarian Situations, Including Camps and Camp-Like Settings

<https://www.alnap.org/help-library/scaling-up-covid-19-outbreak-readiness-and-response-operations-in-humanitarian>

5. Gender implications of COVID-19 outbreaks in development and humanitarian settings
<https://reliefweb.int/report/world/gender-implications-covid-19-outbreaks-development-and-humanitarian-settings>
6. Coronavirus disease (COVID-19) advice for the public
https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public?utm_source=Voices&utm_campaign=03d833afd1-EMAIL_CAMPAIGN_2018_19_12_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_1f75cbcc68-03d833afd1-203853125
7. Q&A on coronavirus (COVID-19)

https://www.who.int/news-room/q-a-detail/q-a-coronaviruses?utm_source=Voices&utm_campaign=03d833afd1-EMAIL_CAMPAIGN_2018_19_12_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_1f75cbcc68-03d833afd1-203853125

ANNEXE

Messages de prévention VBG

- Pour éviter tout danger, demandez à un adulte de confiance qu'il vous accompagne pour aller aux latrines la nuit.
- En temps d'épidémie comme le coronavirus, les femmes et les filles, les enfants ; les personnes avec handicap, les enfants non accompagnés deviennent plus vulnérables. Protégez-les contre les enlèvements, les violences sexuelles et physiques.
- Si une personne vous raconte qu'elle a été abusée, dites-lui que vous le croyez, que ce n'est pas de sa faute, et qu'elle ne n'est pas seule. Aidez-la à obtenir les services dont elle a besoin, surtout les services de santé dans les 72 heures.
- La pandémie de coronavirus affecte tout le monde ; les femmes, les filles, les garçons, les enfants, les personnes avec handicap et les mineurs non accompagné sont encore plus exposés aux risques de violences sexuelles. Prêtez encore plus d'attention que d'habitude contre les risques de violence sexuelle et . EN cas d'agression appelez gratuitement pour avoir de l'aide la ligne verte: 44040.
- L'aide humanitaire est gratuite ! Personne n'a le droit de vous toucher ou pour réclamer une faveur sexuelle de votre part. Vous avez le droit de vous plaindre et de signaler tout abus ou exploitation aux travailleurs humanitaires.
- Essayer de soutenir collectivement les plus vulnérables comme ceux qui vivent avec une déficience, les femmes enceintes, les enfants chefs de familles ou non accompagnés, et les personnes malades et signalez tout abus ou agression sexuelles.
- Réduisez les risques associés a l'accès et utilisation des latrines. Veiller à ce que des installations sanitaires et d'autres installations soient bien éclairées, séparés dans des endroits sécuritaires pour ne pas mettre en danger d'aucune façon la vie des enfants, filles et des garçons ainsi que des femmes. Demandez si ils/elles se sentent a l'aise pour s'y rendre et dans le cas contraire, pensez a les accompagner /mettre en place de système d'accompagnement
- En temps de pandémie de coronavirus, les femmes devraient être épargnées des travaux qui exigent leur regroupement afin de ne pas les exposer ;
- La pandémie du coronavirus par les mouvements de population qu'elle peut engendrer peut exposer les femmes, les filles, les enfants, les garçons, les personnes avec handicap aux violences sexuelles avec un accès réduit aux services (faute du déplacement, de la pression sur les services existants ..) et une capacité limité de fuir l'agresseur et dénoncer la violence subie
- En même temps, la concentration ou des mesures de confinement forcé peuvent aussi exposer les enfants, les femmes, les filles, les garçons, les personnes avec handicap a des risques accrus de violence sexuelle et a une capacité réduite d'accéder aux services, de fuir l'agresseur et de dénoncer la violence subie

- Les femmes enceintes ou allaitantes doivent bénéficier en priorité de l'assistance en moyen de subsistance en vivre et non vivre et de traitement médical prioritaire lorsqu'elles sont infectées
- Les femmes, mais aussi les filles, les garçons et les personnes avec handicap devraient être associées aux comités communautaires de surveillance et de réponse au coronavirus : cela est nécessaire aussi pour assurer la collecte et prise en compte des risques spécifiques de protection et VS qu'elles /ils expérimentent
- Discuter avec les comités communautaires de moyen de communication les plus adaptés pour assurer le partage et la circulation des information parmi toute la population
- Il est important de mettre à jour de façon régulière le mapping des acteurs de protection, des associations et des services disponibles en matière de Violence sexuelle, car leur présence, activité et capacité de réponse peut être affectée par la crise.
- Il est important d'assurer la diffusion et partage de la mise à jour des services disponibles dans les communautés pour que les gens puissent se référer de façon sure et fiable en cas de besoin
- Avec les autorités locales, les bailleurs et le communautés : Mobiliser attention sur le fait qu'il ne s'agit pas que d'une crise médicale, mais que la crise peut exacerber des problématiques de protection déjà existantes et des inégalités déjà existantes, y compris la prévalence des VSBG et des VS, et que les personnes déjà vivant dans certains environnements humanitaires à risque (IDPs camps, etc..) ou en détention seront encore plus a risque.